LA FONCTION DE CHEF DE SERVICE

RÉFÉRENCE

DURÉE
21 HEURES

DATE
03 AU 05 MAI 2027

LIEU
STRASBOURG (67)

COÛT PÉDAGOGIQUE

SESSIONS
INTER / INTRA

INTERVENANTE
Françoise LE JALLE,
Formatrice et consultante dans le champ médico-social et en santé mentale, enseignante à l'Université de Strasbourg

Pour les personnes reconnues en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'adaptation de la formation et l'accessibilité des sites de formation

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Chef.fe de service
- Encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale
- Chef de service socio-éducatif
- Faisant fonction de chef.fe de service
- Avoir une fonction et des missions de chef.fe de service au sein d'un dispositif médico-social, de l'aide sociale à l'enfance ou de la réinsertion sociale

Comment révéler et mobiliser les ressources et la créativité de l'équipe pluridisciplinaire
Les évolutions des politiques publiques ont introduit de profondes transformations des dispositifs médico-sociaux, de l'aide sociale à l'enfance et de la réinsertion sociale. Les cadres intermédiaires, comme les chef.fes de service, se retrouvent au cœur de problématiques nouvelles venant questionner le travail en équipe, les élaborations collectives, les temps de réunion et de régulation, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets personnalisés d'accompagnement. L'enjeu est de parvenir à maintenir une identité collective avec des repères communs pour dynamiser le vivre-ensemble et poursuivre aussi une clinique éducative et thérapeutique exigeante. Est-ce que la réification procédurale le favorise ? Chaque dispositif, chaque équipe n'a-t-elle pas une originalité issue d'une histoire, d'une culture ne s'étant pas toujours transmises. Il ne s'agit de ressasser le passé, mais d'en prendre conscience, collectivement, pour l'actualiser et le penser dans un devenir commun. Mais, pour cela, il est essentiel que chaque professionnel soit reconnu et soit relié aux autres membres de l'équipe pour qu'individuellement et collectivement puissent se révéler les ressources et compétences pouvant contribuer à une créativité professionnelle, à une éthique centrée sur la reconnaissance de l'altérité de chaque acteur du dispositif (personnes accompagnées, professionnels) afin que le travail collectif s'enrichisse des originalités de chacune et chacun. A l'heure de la promotion de l'auto-détermination et du pouvoir d'agir chez les personnes accueillies et accompagnées, la ou le chef.fe de service, ayant pour mission l'encadrement des équipes, le pilotage de l'accompagnement des personnes accueillies et une part de la gestion administrative de la structure a un rôle prépondérant pour agréger et faire tenir le sens du collectif professionnel. La formation proposée a vocation à favoriser l'analyse de situations professionnelles, la ré-interrogation des fonctions et missions des chef.fes de service afin que chacune et chacun puisse impulser une dynamique collective (équipe et personnes accueillies) permettant à chaque acteur de se projeter dans un devenir avec les autres.

OBJECTIFS

Ils pourront être priorisés en fonction des attentes et des problématiques rencontrées professionnellement

- Réinterroger la fonction et les missions du ou de la chef.fe de service : qu'est-ce qui fait sens ? Quelles sont les problématiques rencontrées ? Quelles seraient les évolutions à envisager afin que le dispositif institutionnel tienne ?
- Définir ce qu'est le travail en équipe pluridisciplinaire afin d'impulser un travail collectif se référant à un engagement éthique
- Favoriser la reconnaissance des ressources, compétences et de la créativité de chaque acteur afin qu'elles soient au service du collectif
- Repenser les fonctions des temps collectifs au sein du dispositif : réunions, projets, cadre, afin qu'ils contribuent à l'autodétermination et à l'émancipation des personnes accompagnées
- Engager sa responsabilité éthique dans les relations hiérarchiques au sein du dispositif
- Assurer une cohérence des partenariats afin qu'ils se coordonnent au dispositif institutionnel

CONTENUS

- La fonction de chef.fe de service et les missions afférentes au sein du contexte professionnel
- La dimension éthique de la responsabilité pour autrui (approche théorique et implication dans la pratique professionnelle)
- Qu'est-ce qu'un dispositif ? Ses fonctions principales et ses effets sur la pratique
- Différenciation établissement et institution : la nécessité du travail en équipe afin que l'institution demeure « vivante »
- L'impulsion du travail collectif : le vivre-ensemble et la clinique éducative et thérapeutique
- La dimension du conflit dans le travail collectif : en quoi peut-il être source d'évolutions du dispositif et de créativité professionnelle
- Place des personnes accueillies et accompagnées dans le dispositif et la dimension du collectif
- Qu'est-ce qui permet à une équipe de tenir ?
- Analyse de situations professionnelles en lien avec la fonction et les missions et élaboration de pistes de travail pour favoriser les évolutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Analyse des attentes et des problématiques rencontrées dans le champ professionnel
- Apports théoriques et méthodologiques en pensant leurs implications dans la pratique du ou de la chef.fe de service
- Analyse de situations d'accompagnement de l'équipe pluridisciplinaire, sens des problématiques rencontrées et pistes d'évolution afin de maintenir la dimension collective du travail
- Approche des problématiques hiérarchiques avec les professionnels, dans le contexte de la « chaîne » hiérarchique en conservant la dimension éthique de sa responsabilité
- Identification des acquis à partir de l'analyse de situations professionnelles et de leurs évolutions
- Attestation de présence de fin de formation
- Évaluation à chaud à la fin de la formation : questionnaire de satisfaction envoyé dès la fin
- Évaluation à froid pour mesurer l'impact de l'action sur la pratique, 6 mois après la formation